

Série : Histoire de l'Église

Leçon 38: Les réformés en France aux 17^e et 18^e siècles

Prêché mercredi le 7 octobre 2015
Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda
Par : Marcel Longchamps

Formation biblique pour disciples

(Comprenant des études sur tous les livres de la Bible,
sur la théologie systématique et sur l'histoire de l'Église)

Disponible gratuitement en format PDF et en MP3

Voir le contenu détaillé sur le site Web

Série : Histoire de l'Église (T-3)

Leçon 38 : Les réformés en France aux 17^e et 18^e siècles

Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda

Adhérent à la Confession de Foi Baptiste de Londres de 1689

www.pourlagloiredechrist.com

Par : Marcel Longchamps

INTRODUCTION

Jusqu'ici nous avons étudié la réforme sous Calvin et les principaux événements en France entre les années 1547 et 1598, dont le massacre de la St-Barthélémy à Paris et dans d'autres régions de la France.

Nous allons aujourd'hui examiner le sort des réformés en France aux cours des siècles suivants, soient les 17^e et 18^e siècle.

I) LES RÉFORMÉS EN FRANCE AUX 17^E ET 18^E SIÈCLES

Les réformés ne jouirent pas longtemps en plein de l'Édit de Nantes. Sous Louis XIII, fils et successeur de Henri IV, ils eurent affaire au cardinal de Richelieu, chef du Conseil du roi, qui avait assigné à sa politique la ligne directive suivante : assurer l'autorité royale en annulant les privilèges de quiconque prétendait y résister. Or ces adversaires, que Richelieu ne nommait pas, étaient les nobles et les protestants.

Ces derniers, en effet, constituaient un véritable État dans l'État grâce à leurs villes de sûreté où ils pouvaient concentrer des forces militaires, et au droit qu'ils avaient de se réunir en assemblées provinciales et nationales.

Inquiets au sujet des intentions du cardinal, au lieu de compter sur la puissance de Dieu pour leur aider, et oubliant que la Bible prescrit la soumission aux autorités, les réformés prirent les armes pour résister à une attaque éventuelle. Ils avaient choisi la Rochelle comme centre de leurs opérations.

Richelieu assiégea la place et s'en empara malgré l'héroïque résistance des rebelles. Peu après il leur octroya la Grâce d'Alais, titre significatif, qui prouvait qu'il ne s'agissait plus d'un traité, comme on en avait conclu précédemment, ni d'une négociation de puissance à puissance. Les protestants rentraient dans le droit commun et perdaient par conséquent tous ceux des privilèges concédés par l'Édit de Nantes, qui leur avaient permis de constituer un parti politique.

En revanche, la liberté de culte et l'égalité absolue avec les catholiques leur étaient garanties. Richelieu estimait en effet que « la religion ne se sème pas avec le sang » et tenait « pour absolument condamnable la contrainte religieuse ». Il est frappant de voir le Seigneur agir de façon si évidente dans le cœur de ce haut dignitaire de l'Église, qui, toute sa vie durant, s'opposa formellement à toute violence et força ses coreligionnaires intolérants à respecter la liberté de conscience de leurs compatriotes.

Louis XIV adopta une tactique fort différente. Il dut reconnaître que les protestants n'avaient pris aucune part quelconque aux troubles de la Fronde, qui éclatèrent pendant sa minorité, mais qu'ils s'étaient comportés en sujets parfaitement loyaux. Il rendit même publiquement hommage à leur fidélité.

Cependant, dès le début de son règne, animé du même désir que Richelieu, d'amener « l'unité dans ses États », il affirma sa ferme volonté de faire rentrer dans l'Église catholique les douze cent mille protestants du royaume. Point de « rigueur » ; application stricte de l'édit de Nantes, mais « rien au-delà » ; « en renfermer même l'exécution dans les plus étroites limites que la justice et la bienséance pouvaient permettre ». Ce sont les propres paroles du roi. Quant aux grâces, aux faveurs « qui dépendaient de lui seul », aucune.

Tout rigide qu'il fût, ce système pouvait se supporter ; il accordait davantage aux protestants français qu'à ceux qui habitaient tous les autres pays catholiques de l'Europe. Mais c'en était beaucoup trop aux yeux du clergé, docile serviteur de la haine pontificale vis-à-vis du témoignage chrétien selon la parole de Dieu.

Il déclarait ouvertement que l'édit de Nantes était « le plus mauvais par lequel était permise la liberté de conscience à chacun, qui est la pire chose du monde ». Elle passait pour « un précipice creusé devant les pieds, comme un piège préparé à la simplicité des humains et comme une porte ouverte au libertinage ». Et le clergé ajoutait que « la destruction de l'hérésie est notre unique affaire ».

Contradiction formelle avec les mots de Jean 4: 24: « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité ». Les Jésuites prirent en mains la direction du mouvement. Ils se donnèrent pour but d'exercer une influence toujours plus marquée sur l'esprit du jeune roi ; mais, trop habiles pour lui conseiller d'abolir l'édit d'un seul trait de plume, puisque Henri IV l'avait concédé à perpétuité, ils entreprirent de l'« interpréter », tout en engageant le souverain à en respecter, disaient-ils, la lettre. Combien est vraie l'affirmation que la lettre tue, mais l'esprit vivifie ! Les Jésuites le savaient mieux que personne.

L'application de cette méthode aboutit à une persécution de vingt-cinq ans, avant d'en venir à la suppression définitive de la Réforme. On se mit à interdire aux protestants tout ce que l'édit ne leur garantissait pas en termes exprès. Il ne disait pas, par exemple, qu'ils pourraient enterrer leurs morts quand et comme ils le voudraient ; assister aux mariages et aux baptêmes en tel nombre qui leur plairait ; entrer comme apprentis dans toute corporation, etc.

Des ordonnances royales, inspirées par les ennemis des réformés, défendirent donc qu'aucun enterrement protestant eût lieu après six heures du matin ou avant six heures du soir ; que le cortège comptât plus de trente personnes ; que, pour un mariage ou un baptême, plus de douze protestants fussent présents. On démolit les temples élevés postérieurement à l'édit ; on dut borner l'enseignement, dans les écoles protestantes, à la lecture et l'écriture.

Ces mesures laissaient prévoir que d'autres suivraient, de plus en plus rigoureuses. Les protestants résolurent donc de s'adresser directement au roi et de lui représenter à quel point leurs inquiétudes se légitimaient ; il y avait lieu de lui rappeler aussi la fidélité qu'il devait à la parole donnée par son grand-père.

Le vénérable pasteur Du Bosc de Rouen fut chargé de parler au nom des membres de la délégation. Voici la péroraison de son émouvant discours : « On nous ôte nos temples ; on nous exclut des métiers ; on nous prive des moyens de vivre et il n'y a plus personne de notre religion qui ne songe à la retraite (à s'exiler). Si donc votre Majesté songe à frapper un dernier coup, chacun tâchera à se sauver ; ce ne sera plus qu'une débandade générale. Je proteste saintement en votre présence que je dis la vérité comme elle est. Au nom de Dieu, Sire, écoutez en cette occasion nos gémissements et nos plaintes. Écoutez le dernier soupir de la liberté mourante ». Lorsque la délégation se fut retirée, Louis XIV se contenta de dire : « Jamais je n'avais entendu si bien parler ». Mais il ne changea rien à son attitude vis-à-vis de ses infortunés sujets.

La conduite privée du roi donnait lieu à de tels reproches que l'opinion publique s'en émouvait ; c'était un scandale public. C'est alors que ses confesseurs, les pères jésuites Letellier et Lachaise, ainsi que Mme de Maintenon, lui persuadèrent qu'il effacerait la déplorable impression produite par ses liaisons criminelles en convertissant au catholicisme les huguenots. Dès lors l'édit de Nantes se trouva révoqué en fait, avant de l'être officiellement cinq ans plus tard. Complètement enlacé dans les pièges de Satan, le roi prêta une oreille complaisante à ses mauvais conseillers et promulgua des mesures bien plus graves que celles mentionnées plus haut.

Les enfants protestants furent autorisés à se convertir au catholicisme, malgré leurs parents, dès l'âge de sept ans, « âge auquel ils sont incapables de raison et de choix », disait cyniquement l'ordonnance. On devine sans peine combien il était aisé d'amener ces jeunes enfants à admettre et à promettre tout ce qu'on leur proposait. Ces nouveaux convertis étaient libres de quitter leur famille, s'ils le voulaient, en exigeant de leurs parents une pension. Successivement on interdit aux protestants toutes les fonctions publiques, puis toutes les carrières libérales. Ils ne purent acheter aucun

office ; ils ne purent être ni avocats ni médecins. À peine leur laissait-on l'industrie et le commerce ; ils s'y jetèrent en foule et prospérèrent.

À côté de ces mesures de rigueur on essaya de la corruption en créant une caisse de conversions ; quelques centaines de malheureux abjurèrent pour six francs par tête. On leur accorda comme récompense l'exemption d'impôts. Mais la très grande masse des réformés restait inébranlablement ferme dans sa foi ; la puissance du Seigneur se manifestait de manière éclatante dans leur infirmité.

Pour hâter les conversions, on imagina les horribles dragonnades, menées par les « missionnaires bottés ». C'étaient tout simplement en effet des soldats, des dragons, qu'on logeait chez les protestants. L'armée se recrutait alors dans la lie de la population. Ces dragons se conduisirent comme en pays conquis, saccageant les maisons, torturant les habitants ; dans certains cas, par exemple, battant du tambour jour et nuit, pour priver de sommeil leurs malheureuses victimes.

Ce système ne réussit que trop bien : le nombre des abjurations augmenta si rapidement qu'on put faire croire au roi qu'il ne restait plus, en France que « quelques centaines d'obstinés », ignoble mensonge, car les huguenots demeurés fidèles au Seigneur étaient infiniment plus nombreux que ceux qui avaient apostasié.

Dans ces conditions, déclarait-on, l'édit de Nantes n'avait plus sa raison d'être et, le 18 octobre 1685, Louis XIV en signait la révocation. Les protestants non encore convertis ne seraient inquiétés en aucune façon ; mais ils encouraient la peine des galères s'ils essayaient d'émigrer, et leurs enfants seraient élevés dans la foi catholique. Tous les temples devaient être détruits et les pasteurs expulsés.

Il va de soi que le clergé accueillit cet acte infâme avec des transports de joie, de même que la presque unanimité de la nation, à laquelle on n'avait cessé d'insuffler des sentiments de jalousie à l'égard des réformés dont la prospérité matérielle était notoire. Les plus grands écrivains : Bossuet, Racine, La Bruyère, Fénelon, n'eurent qu'une voix pour célébrer l'événement ; Mme de Sévigné écrivait : « C'est la plus grande et la plus belle chose qui ait jamais été imaginée et exécutée ».

Deux hommes de marque blâmèrent nettement la révocation. L'historien Saint-Simon, dont on ne publia *les Mémoires* que très longtemps après sa mort, tellement il portait des jugements sévères sur Louis XIV et sa cour, avait osé écrire cette phrase cinglante au sujet de l'événement : « Le roi n'entendait autour de lui que des éloges et il avalait à longs traits ce poison ».

Vauban, le célèbre ingénieur militaire, déplorait, lui aussi amèrement, la révocation, en se plaçant, il est vrai, au point de vue strictement stratégique. « Elle amena », écrivit-il, « la désertion de cent mille Français, la sortie de soixante millions de francs, la ruine du commerce ; les flottes ennemies furent grossies de neuf mille matelots, les meilleurs du royaume, leurs armées de six cents officiers et de douze mille soldats, plus aguerris que les leurs ». Vauban disait encore : « Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, mais jamais de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance ».

La plupart des protestants qui avaient abjuré ne le firent qu'avec le secret espoir que l'orage passerait et que le temps reviendrait de la liberté religieuse. Quand la révocation leur eut démontré combien cette perspective était vaine, un grand nombre retrouvèrent leur confiance en Dieu et leur courage, qui fut admirable.

Malgré la surveillance étroite aux frontières et sur les côtes, ils partirent par milliers. Deux cent mille au moins, peut-être bien davantage, renoncèrent à tout, fortune, foyer, patrie, risquèrent leur liberté, leur vie, pour leur foi. Des hommes capables de pareils sacrifices et de pareille énergie, formaient une élite dont la disparition affaiblit singulièrement la France et enrichit proportionnellement les pays qui leur donnèrent asile.

C'est pour ce motif que Colbert, bien plus clairvoyant que le roi aveuglé par sa passion, s'était prononcé catégoriquement contre la révocation. Mais les concurrents des protestants les voyaient de mauvais œil, parce qu'ils se donnaient tout entiers à leur travail, n'étant pas, comme les catholiques, entravés à chaque instant par le chômage obligatoire lors des fêtes d'Église.

L'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne accueillirent les malheureux réfugiés avec un empressement digne de tout éloge. Plus de vingt mille d'entre eux se

fixèrent dans le Brandebourg, centre de la Prusse actuelle, vrai désert de sable qu'ils surent mettre en valeur et fertiliser. On raconte que, plus tard, le grand électeur de Brandebourg recevait un jour l'ambassadeur de France ; celui-ci lui demanda de la part de Louis XIV ce que son maître pourrait faire pour lui être agréable : « Une seconde révocation de l'édit de Nantes », aurait rétorqué l'électeur en ricanant.

En revanche, certaines régions de la France : la Touraine, le Lyonnais, le Poitou périclitèrent fortement et plusieurs industries furent gravement atteintes. La révocation excita en Europe la haine de tous les États protestants contre la France. On peut dire à coup sûr qu'elle fut, dans la main de Dieu, la cause principale de déchéance de la France pendant la seconde partie du règne de Louis XIV. « C'est une abomination pour les rois de faire l'iniquité ; car, par la justice, le trône est rendu ferme » (Prov. 16: 12).

L'ère des persécutions se rouvrit. Elles furent terribles et pratiquées avec des raffinements de cruauté encore inconnus. Un seul exemple suffira pour les caractériser ; c'est le récit fait par une des victimes. Blanche Gamond, transférée de Grenoble à l'hôpital de Valence dont le directeur d'Hérapine, qu'on surnomma la Rapine, était si célèbre dans l'art d'opérer des conversions contraintes, que son seul nom faisait faiblir des courages, restés jusque-là inébranlables.

« Le soir arrivé, la Rapine me fit venir avec celles qui n'avaient jamais changé de religion. Nous étions six en sa présence ; il y avait pour spectateurs vingt à trente papistes. Quand nous fûmes là, il nous fit mettre toutes en rang devant lui et s'adressa à nous en disant : « Vous êtes des opiniâtres et des rebelles au roi et à Dieu ; mais je veux que vous changiez, ou vous crèverez sous les coups.

Je vous ferai bien céder, race maudite de vipères, à coups de nerf de bœuf, car je sais mon métier. Vous ferez la balayure de l'hôpital ; vous balayerez depuis le matin jusqu'au soir, et si vous manquez, vous aurez cent coups de bâton. Après cela je vous ferai mettre au cachot, où vous mourrez de faim ; mais, afin que vous languissiez plus longtemps, vous n'aurez qu'un peu de pain et d'eau. Dans trente ou quarante jours au plus, vous serez mortes ; puis on vous jettera à la voirie et le roi sera défait d'un méchant sujet, malheureuse en cette vie, damnée dans l'autre. Comptez là-dessus ».

Plus d'une fois, Blanche Gamond faillit succomber sous ces traitements atroces. Un jour, en particulier, la Rapine, exaspéré de sa résistance et de sa fermeté, comme elle le raconte elle-même, écumant de colère, l'ayant fait mettre à genoux et l'accablant des plus outrageantes épithètes, enjoignit aux filles de service de lui donner les étrivières.

Six de ces cruelles mégères, trop bien dressées à cet emploi, armées chacune d'un paquet de verges d'osier, longues d'une aune, l'ayant déshabillée jusqu'à la ceinture, l'attachèrent à une poutre de manière qu'elle était pendue par les bras, et la fouettèrent jusqu'au sang, en lui disant avec moquerie : « Maintenant, prie ton Dieu ! » Le Seigneur répondit en effet aux supplications de sa faible, mais indomptable servante, et la libéra des mains de son tortionnaire.

D'autre part, les montagnards des Cévennes, poussés à bout, prirent les armes pour défendre leur religion. On les appela les Camisards, parce que, pour se reconnaître, ils portaient une longue chemise blanche par-dessus leurs vêtements. Malheureusement ils se laissèrent aller à bien des excès regrettables ; ils eurent leurs prophètes, leurs inspirés qui enflammaient leur ardeur, leur donnaient même des avis qu'ils tenaient pour célestes, car ils prétendaient avoir des visions.

Leur chef, Cavalier, jeune homme enthousiaste, avait reçu à Genève une certaine instruction. Le soulèvement dura deux ans (1702-1704) ; il retint les meilleures troupes de Louis XIV et l'un de ses maréchaux les plus distingués, Villars, rendant ainsi un service signalé aux ennemis de la France. On ne peut que blâmer les Camisards d'avoir souvent dépassé la juste mesure, mais ils se comportèrent néanmoins en valeureux témoins du Seigneur, très convaincus, très sincères.

Au 18^e siècle un certain nombre des exilés rentrèrent, mais la persécution guettait toujours les protestants. Leurs assemblées étaient interdites sous peine de prison ou des galères, et de mort pour les pasteurs. Ils durent se rencontrer dans la solitude des forêts ou dans les montagnes et les cavernes.

Ce fut le cas surtout des habitants des Cévennes et on a donné à leurs groupements le nom d'Église du Désert. Une héroïne de ces temps périlleux pour les enfants de Dieu fut Marie Durand, dont le nom est très connu.

Enfermée à 15 ans dans la tour de Constance à Aigues-Mortes en 1730, elle n'en sortit qu'avec sa chevelure toute blanchie par 38 ans de captivité et les souffrances qu'elle endura. On voit encore, sur le dallage de la pièce où elle était retenue captive, gravé de sa propre main dans la pierre, ce seul mot : « Résister ! » C'est le résumé, d'une éloquence grandiose dans sa brièveté, de tout ce qu'endurèrent les martyrs de France.

Deux hommes se firent remarquer par leur dévouement à ces assemblées de fidèles : Antoine Court et Paul Rabaut.

Antoine Court, élevé par une mère pieuse, car il avait perdu son père de bonne heure, s'attacha, très jeune encore, à l'un des prédicants qui étaient restés dans son pays natal, le Vivarais. Il suivait les réunions nocturnes avec assiduité et y prit souvent la parole. Les privations qu'il eut à endurer, les dangers qu'il courut, le firent tomber dangereusement malade.

Retenu longtemps dans sa chambre, il eut le temps de réfléchir, de se mûrir. Lorsqu'il put enfin reprendre de l'activité, ce fut pour se consacrer de toute son âme au service de ses frères dans le Seigneur. Sous son influence, les protestants résolurent d'opposer à la persécution, désormais, non plus la résistance armée, mais la foi et la patience, en un mot de compter uniquement sur le Seigneur, afin de recevoir de lui la direction sur le chemin à suivre.

On décida aussi d'interdire aux femmes de prendre la parole dans les assemblées, selon 1 Cor. 14: 34, de faire comprendre aux illuminés, qui prétendaient recevoir d'en haut des révélations spéciales, que ceci non plus n'était pas conforme à l'enseignement scripturaire ; on leur enjoignit donc de se taire et d'écouter ceux de leurs frères que leur âge et leur expérience qualifiaient pour ce service.

Enfin Court crut voir la nécessité de créer une école pastorale, pour former des ministres versés dans la connaissance de la Parole de Dieu et aptes à enseigner les autres. Ce séminaire ne pouvait pas exister en France ; le clergé, averti, l'aurait fait fermer sans délai. Il s'ouvrit donc à Lausanne et fournit à l'Église du Désert plus d'une centaine de pasteurs. Antoine Court caractérisa ainsi ce qu'il appelait l'esprit du Désert : « Ce doit être avant tout un esprit de sanctification, de marche constante dans la

dépendance de Dieu, de renoncement à soi, un esprit de prière, de réflexion, de grande sagesse, puisée à la seule source où on la trouve, auprès du Seigneur lui-même, un esprit de martyr qui, nous apprenant à mourir tous les jours à nous-mêmes, nous dispose à perdre courageusement la vie dans les tourments ou sur un gibet, si telle est la volonté de Dieu ». Les élèves d'Antoine Court eurent à supporter un redoublement de violence de 1750 à 1760, mais le Seigneur les fortifia et leur accorda la faveur de ne pas faiblir devant le danger.

Paul Rabaut, le plus connu d'entre eux, exerça, pendant un demi-siècle, un ministère très apprécié et fidèle. Il gagna l'affection de tous et leur estime par son dévouement, mais aussi par la sagesse qui le caractérisait ; c'était vraiment cette « sagesse d'en haut... paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde » (Jac. 3: 17). Rabaut eut beaucoup à souffrir. Le sang des martyrs ne cessait de couler ; les condamnations iniques pleuvaient.

Ainsi douze couples se voyaient condamnés en bloc, pour le simple fait d'avoir été unis par des pasteurs, les femmes à la prison, les hommes aux galères. Rabaut assista à la Révolution française. Il en discerna bien vite le véritable caractère. Son fils, Rabaut-Saint Étienne, se laissa élire comme député à l'Assemblée nationale et en devint même le président.

Son père ne se laissa pas éblouir par cet honneur et écrivit à son fils : « Garde-toi de l'illusion. Penses-tu vraiment qu'une liberté véritable puisse sortir de cette Révolution ? La France ne sera sauvée que quand elle se donnera à Celui qui nous sauve. Et Celui qui nous a sauvés n'est ni Rousseau, ni Voltaire, ni le pape. C'est le Seigneur Jésus Christ lui-même, par son sang qui a coulé à la croix ». Prophétie qui s'accomplit bien vite, car, trois ans plus tard, le jeune Rabaut payait de sa tête son intrusion dans les affaires politiques. Son père fut jeté en prison ; relâché après la Terreur, il mourut bientôt à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Il est frappant de voir, dans la France du 18^e siècle, comment Dieu s'est servi, pour la réalisation de ses desseins, d'hommes qui professaient l'incrédulité la plus acharnée, parmi eux Voltaire. Il passa sa vie, il employa ses talents à lutter contre le christianisme ; son esprit diaboliquement satirique le poussa aux pires invectives contre la Bible, contre la personne du Sauveur, contre les miracles. Voltaire fut néanmoins un chaleureux

défenseur de la tolérance dans tous les domaines et le prouva entre autres en prenant en main la cause d'un protestant de Toulouse, Calas, qui fut roué vif sous l'inculpation, fausse, d'avoir assassiné son propre fils. Voltaire n'eut ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'il eût obtenu la révision du procès et l'entière réhabilitation de l'infortunée victime du clergé catholique.

Tous les écrivains, dénommés les philosophes, soutinrent la même idée, au nom de la liberté dont chaque individu doit pouvoir jouir. Mais, poussant ce principe jusqu'à ses dernières conséquences, s'appuyant sur la seule puissance de la logique humaine, ils déclaraient hautement que l'homme étant son propre maître ne doit dépendre de rien ni de personne ; ils en faisaient le roi de l'univers.

Leurs idées ont fait leur chemin d'autant plus aisément qu'ils surent les exposer sous une forme simple et séduisante. Elles s'épanouissent aujourd'hui en plein dans les pays qui, comme la Russie, ont osé nier l'existence même de Dieu, réalisant ainsi par avance une partie de l'état de choses décrit en 2 Thes. 2.

Ne voit-on pas là, en ce qui concerne la France, un châtiment de Dieu sur ce royaume où la vérité brilla d'un si vif éclat, puis fut étouffée par un mouvement concerté par le gouvernement et le clergé, et auquel la nation elle-même ne prêta que trop volontiers la main ? « Ô liberté ! Que de crimes on commet en ton nom ! » s'écria, en montant à l'échafaud, Mme Roland, une des victimes de la Révolution. Il est une liberté après laquelle toute la création soupire dans son désir d'être « affranchie de la servitude de la corruption, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu » (Rom. 8: 21).

APPLICATIONS

1) Apprenons que les ennemis de l'Évangile (le roi et ses mauvais conseiller, le clergé catholique et la populace méchante et ignorante) ne cessèrent de violenter le peuple de Dieu d'innombrables manières, de les priver de leurs droits et de leurs libertés, de chercher à les éliminer par les plus ignobles moyens et des procédés corrompus et remplis des péchés les plus horribles.

- 2) Louons le Seigneur d'avoir soutenu ses martyrs durant ces périodes sombres de l'histoire des chrétiens en France. Admirons le courage, la ténacité de ces héros de la foi.
- 3) Observons que ces mesures draconiennes des ennemis de l'Évangile eurent de graves et fâcheuses conséquences sur la vie morale, sociale, économique et politique de la France. Ce fut le jugement du Seigneur !
- 4) Remarquons qu'il est possible de demeurer fermes dans la foi (par la grâce de Dieu) même dans les circonstances les plus difficiles ! Louons le Seigneur !

**LOUONS DIEU POUR SA GRÂCE, SA SAGESSE ET SA BONTÉ
LORS DES PÉRIODES SOMBRES DE L'HISTOIRE !**

**PRIONS POUR DES GRÂCES PRÉVENANTES DANS
L'ÉVENTUALITÉ QUE LE SEIGNEUR PERMETTE LE RETOUR
DE CIRCONSTANCES DIFFICILES!**

A M E N !